

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA

DAYRA DE TOLGA

COMMUNE DE LICHANA

MATRICULE FISCALE: 098407239105620

Avis d'attribution provisoire N°: 28/2026

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de LICHANA annonce à tous les Soumissionnaires ayant participé à l'appel d'ouvert avec exigence de capacités minimales n° 01/2026 paru dans les journaux Suivants : El bahdja news du : 21/07/2026 et l'Algerie Aujourd'hui du: 21/07/2026 Que l'opération concernée par cette annonce s'est attribuée provisoirement par la commission d'évaluation des offres comme suite.

N°	Désignation	fournisseur	Numéro d'identification fiscale	Montant après correction	Délai de réalisation	Le nombre de point obtenus	Observation
01	étude ,suivi, réalisation du raccordement du réseau d'assainissement du hameau au collecteur principal de la ville (réalisation)	SARL ACHOUR LIOUA	NIF 002507024447411	17494035.30 DA	60 JOURS	66 points	Une Seule Offre Admissible L'accord remporte

Remarque Selon l'article 56 de loi n° 12/23 du 05/08/2023 précisant les règles générales liées aux marchés public

tout les Soumissionnaires voulant savoir les résultats de jugement de ses offres technique et financières pour contacter le bureau des marchés public dans les délai maximum De trois (03) jours à compter de la date de parution de l'attribution provisoire .

Tout soumissionnaire peut contester cette attribution provisoire par le biais d'un recours auprès de la commission des marchés public dans un délai de (10) jours à partir De la date de la publication de cette annonce au journal ou BOMOP ou LA PRESSE électronique(en arabe ou langues étrangères)conformément à l'article 82 du loi cite au - dessus ent à l'article 82 du loi cite au – dessus.

P/APC